

Les risques de nature budgétaire

La vigilance en matière budgétaire

- Les nouvelles contraintes
- La tarification ternaire

Les risques de nature budgétaire

1. Respecter le formalisme imposé

2. Respecter les enveloppes accordées et dans le cas contraire supporter une mission de contrôle

3. Annoncer ses futurs investissements pluriannuels

4. Détailler les comptes dont l'évolution est forte en terme d'augmentation

5. Être attentif aux objectifs de la convention tripartite (année après année)

6. S'assurer de l'adéquation entre les crédits demandés et les services offerts

7. Être vigilant sur l'affectation des résultats

8. Prendre en considération pour sa trésorerie la mensualisation des dotations